



Programmes mobiles

But

Le but de cette politique est d'identifier et de fournir des directives sur des considérations spécifiques aux programmes mobiles ON y va, conformément aux « directives opérationnelles durant l'éclosion de COVID-19 : réouverture des centres ON y va » du ministère de l'Éducation. Cette politique vise à réduire le risque de propagation de la maladie, y compris COVID-19.

Politique

Toutes les politiques et procédures décrites dans le présent document doivent être effectuées dans le cadre de programmes mobiles. Les participants aux programmes mobiles devront s'inscrire à l'avance à compter du 1er septembre 2020.

Procédure

- Avant d'exploiter un programme mobile, Centre Grandir en français ON y va doit établir un plan convenu avec l'emplacement du programme, en tenant compte des éléments suivants :
 - Qui sera responsable du nettoyage et de la désinfection de l'environnement.
 - Rangement pour tous les jouets et équipements laissés sur place.
 - Tout contrôle spécifique au site ou protocoles d'entrée/sortie du bâtiment.

Examen des politiques et des procédures

- Centre Grandir en français ON y va confirmera avec le TBDSSAB que ce plan est en place avant l'exploitation d'un programme mobile ON y va.
- Centre Grandir en français ON y va examinera cette politique tous les mois et reconnaîtra que cette politique peut être modifiée au besoin en réponse à l'évolution continue des circonstances de la pandémie de COVID-19.
- Communautés ensemble pour les enfants confirmera auprès du TBDSSAB que cette politique/procédure est suivie en veillant à ce que tous les membres du personnel aient examiné la politique ainsi que toute modification et qu'ils aient signé une attestation.